LES FUNÉRAILLES DE M. ÉMILE DOUTREMEPUICH PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES BRASSEURS DU NORD DE LA FRANCE A ARRAS

Lundi, ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable de personnalités, de brasseurs, d'industriels et de commerçants, les funérailles de M. Emile Doutremepuich, brasseur, président du Syndicat des Brasseurs de la région du Nord, qui jouissait de l'estime générale et dont l'autorité l'avait place à la tête des plus importantes associations de l'industrie brassicole de France.

Le cortège funèbre

En tête du cortège venaient les délégations de l'Arras-Olympique, des anciens sous-officiers, de l'Union nationale des combattants d'Arras et de St-Laurent-Blangy, de la société de gymnastique, des sapeurs-pompiers, des anciens élèves du Collège, des Orphéonistes, de la Philharmonique, du Cercle Adam de la Halle, de l'Harmonie des Cheminots, des Rosati, de l'Harmonie de St-Laurent.

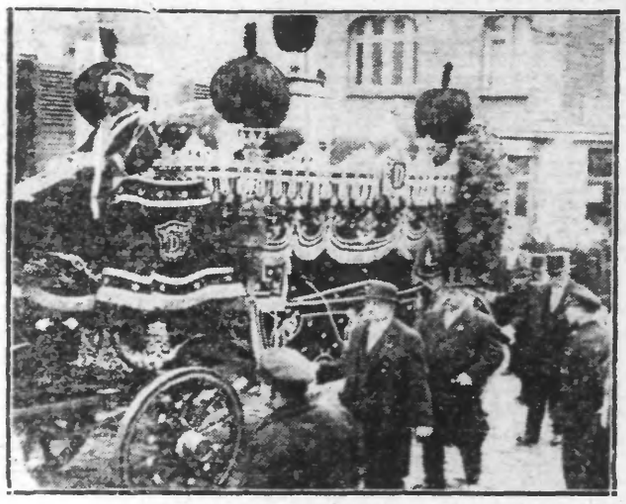

Les funérailles de M. DOUTREMEPUICH (Ph. Mériaux, Arras)

L'Harmonie du Commerce, dont il était le président, exécuta tout le long du parcours des marches funèbres.

Deux chars chargés de couronnes suivaient, parmi lesquelles on remarquait les couronnes offertes par la direction et le personnel des malteries Laurent, des anciens élèves de l'école de brasserie de Nancy, des Brasseurs d'Arras, du Syndicat des brasseurs ardennais, du groupement des brasseurs sinistrés, de l'Union générale des syndicats de la brasserie française, de l'Ecole nationale des industries agricoles, des Cafetiers d'Arras, des établissements Unica de Maubeuge, du Syndicat du commerce de houblon, du Syndicat de la brasserie de Paris et des environs, du Syndicat de la brasserie centrale et du sud-ouest de la France, du Syndicat de la malterie française, de la Faculté des Sciences de l'Université de Lille, du Syndicat des brasseurs de Lille, du Syndicat de la brasserie du Nord de la France, de la Caisse d'épargne d'Arras, du Tribunal de commerce, des sociétés musicales dont le défunt faisait partie.

Le cercueil disparaissait sous les fleurs. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bernemille, juge au Tribunal de commerce ; Hornung, vice-président de l'Union générale des syndicats de la brasserie française ; Jules Guilbert, président du Syndicat des brasseries et malteries sinistrées du Nord de la France ; Charly, ami de la famille ; René Motte, vice-président de la brasserie du Nord ; Lemelle, président des anciens sous-officiers d'Arras ; Francis Bernard, vice-président de l'Harmonie du Commerce ; Verhée, représentant le personnel des établissements Doutremepuich.

La famille, les personnalités

Venait ensuite la famille. Parmi les personnalités nous avons noté la présence de MM. Paul Dupuy, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. Peytral, préfet ; Veveaud, chef de cabinet ; le docteur Théret, sénateur ; Haudos, sénateur de la Marne ; De Diesbach, Selmon, Tailliandier, députés du Pas-de-Calais ; Coutel, député du Nord ; Caru, président, Goubet, Broco, Boisleux, Brassart, Paris, membres du Conseil général du Pas-de-Calais ; Crespel, conseiller général du Nord ; M. Thellier de Poncheville, conseiller d'arrondissement, président du Syndicat des brasseurs de Béthune ; L. Lantoine, consul du Portugal ; R. Bayle, consul de Belgique ; Boutet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Decaux, architecte départemental ; Delfolie, directeur des contributions directes ; Maige, doyen de la Faculté des Sciences de Lille ; G. Lefort, directeur des services agricoles ; Savagner, directeur des services vétérinaires ; G. Caron, inspecteur départemental des fraudes ; Dreyfus, directeur des assurances sociales ; Triboudeau, directeur honoraire des services agricoles ; Fabignon, directeur de la Banque de France ; Quignon, vice-président de la Caisse d'épargne ; Goudemand, Cagé, Pruvost Germain, chefs de division ; C. Lefort, directeur de la station agronomique ; Bachelet, inspecteur primaire ; Duquénoy, de l'Académie d'Arras ; Chollet, président honoraire du Tribunal civil ; Leduc, président du Tribunal civil ; Lenglart, président du Tribunal de St-Pol ; Delattre, greffier en chef du Tribunal ; R. Flinois, ancien président du Tribunal de commerce ; Feullabeuf, Leclieu, Péron, Schulzé, Demeneulle, juges au Tribunal de commerce, Delaby, directeur des Indirectes ; Octave Bouchez, président ; Th. Griffiths, vice-président de la Chambre de commerce ; Jardel, directeur honoraire des mines de Carvin ; Dozias, adjoint au maire, représentant M. le maire d'Arras ; Bouffard, Glorieux, Laporte, Lefebvre, Rocher, Gaillard, Lucas, Thomas, Nicolle, Mathon, Delatour, Pauchet, Vabise Ruste, Ducroc, conseillers municipaux d'Arras ; Marteaux, commissaire de police ; Rosset, commissaire spécial ; Lamy, maire de Courchelettes ; Ingelrans, conseiller municipal de Lille ; M. Brasme, maire d'Aix-Noulette ; Lefebvre, adjoint au maire de Calais ; Wemaère, maire d'Ecoust-St-Mein ; Zeigner, maire de Ransart ; Dourdain, adjoint au maire de Dainville ; Scailleretz, maire de Feuchy ; Thernisien, maire de Méricourt ; Lheureux, maire de Marœuil ; Leflon, maire de St-Laurent ; Lemelle, maire de Berneville ; Dollé, maire de Dainville ; MM. Delfolie, Landowzie, Crespel, Outers, J. Crespel, A. Gonse, Fréteur, Peltier, H. Bécu, J. Bécu, Guérin, Fontaine, Sapelier, J. Raux, L. Hercecq, Amos, de la brasserie Vandamme ; Wallart, Distinguin, Gaeng, M. Riff, de la brasserie Bouchard ; Febvrel, Lechien, de la Grande Brasserie de Roubaix ; Deplanque, Legrand, Vanneufville, Paris, Heimertinger, Thille, Morel, Caucheteux, Erlich, Léturgie, Récopé, Dutoit, vice-président du Syndicat des brasseurs du Nord de la France ; Jasson, Philippotaux, Guilbert, Bridoux, Jacob, Caron, Avreil, Lamart, Barthélémi, Collette, Briard, Stindre, Simon, Liénart, Trescat, Bouclet, Duflos, Cauchy, Lepoyvre, Questiaux, et les brasseurs d'Arras et de la région.

L'inhumation

Après la cérémonie religieuse qui fut célébrée en l'église St-Géry, le corps a été conduit au cimetière communal.

Selon la volonté du défunt aucun discours ne fut prononcé.

Nous adressons à la famille Doutremepuich et aux groupements de brasseurs si cruellement éprouvés les condoléances de notre journal.

LA POLLUTION DES EAUX DE LA LYS ET DE L'AA

Six industriels vont comparaître devant le tribunal de Saint-Omer

Les Sociétés de Pêche ont fort à faire en ce moment pour se défendre contre la pollution intense des eaux de leurs cantonnements.

Dernièrement la Scarpe et la Deûle ont été totalement dévastées sur plus de 43 kilomètres et des milliers de kilos de poissons ont été détruits.

C'est maintenant le tour de deux de nos meilleures rivières : l'Aa, qui est la plus poissonneuse en truites de France et la Lys.

Six industriels vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel de **Saint-Omer**, pour répondre du délit de pollution de leurs eaux. Le Parquet avait décidé de poursuivre en Simple Police et renvoyer les intéressés devant les juges de paix de **Saint-Omer, d'Aire** et **Lumbres**. Ceux-ci se sont déclarés incompétents sur l'intervention du Syndicat des Pêcheurs, sauf celui de **Lumbres**, dont le jugement a d'ailleurs été frappé d'un recours en cassation.

Le Syndicat des Pêcheurs à la ligne et Riverains du Nord a cité directement les délinquants et se porte partie civile en qualité d'ayant-droit des canaux de la Lys et de la Deûle.

La Société « la Concorde » de **Saint-Omer** intervient aussi comme locataire de lots ayant particulièrement souffert des cas de pollution de l'Aa.

Me Paul Thellier, avocat du Barreau de **Lille**, va soutenir les intérêts des Sociétés de pêche Me Jean Legrand, du Barreau de **Saint-Omer**, est chargé des intérêts des Industriels. Les débats seront probablement mouvementés.

La politique régionale

PARTI D'UNITE PROLETARIENNE

Réunion du Conseil Fédéral à Lille

Le Conseil Fédéral de la Fédération du Nord du Parti d'Unité Prolétarienne se réunira à Lille dimanche 4 décembre à 10 heures précises, salle du Pré-Catelan, 1, Quai de la Basse-Deûle. Ordre du jour : 1. Rapport de la trésorerie (les militants responsables de la trésorerie de leur section sont priés d'acquitter leur compte) ; 2. Fixation de l'ordre du jour et de la date du prochain Congrès régional ; 3. Discussion sur la presse du Parti ; 4. Propagande ; 5. Questions diverses.

Cette réunion sera la dernière de l'année. Pour tous enseignements complémentaires s'adresser au secrétaire administratif de la Fédération, M. Marcel Gruson, rue de Tournai, 4, cour du Chaudron, Lille.

Une lune de miel qui finit mal, à La Madeleine

Ivre, un Portugais fit flamber ses vêtements et se brûla grièvement

Dimanche soir, les époux Maillis, demeurant rue du Chaufour, 14, mariés depuis deux mois seulement, ayant absorbé quelques boissons alcooliques, se prirent de querelle. Au cours de la discussion, le mari s'imbiba d'essence et y mit le feu puis, se sentant brûlé, se précipita dans son jardin.

Des témoins et lui-même arrachèrent aussitôt ses vêtements et firent prévenir le docteur Tréhoux, qui constata des brûlures graves aux 2e et 3e degrés. Il le fit transporter à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

Ajoutons que Georges Maillis est un négociant portugais naturalisé français.

MOYNET, L'UN DES ÉVADÉS DE LA PRISON DE LOOS A TENTÉ DE SE PENDRE DANS CELLE DE DUNKERQUE

Depuis qu'il a été arrêté à Rosendael, l'évadé de la prison de Loos-lez-Lille, Narcisse Moynet, a été placé sous grande surveillance à la maison d'arrêt de Dunkerque, où il fut mis en [illegible]

Désespérant de se voir repris, et redoutant sans doute les conséquences de son acte, Moynet s'est laissé aller à une crise de désespoir et, avisant la corde d'un vasistas, il l'arracha pour tenter de se pendre.

Il se cravatait de la cordelette quand un surveillant entra.

Le personnel de la prison a pris des dispositions pour empêcher le retour de pareil geste et Moynet couche maintenant avec la camisole de force.

On surveille également le faux monnayeur pincé ces jours derniers, et qui aurait laissé entendre qu'il ferait de même.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON
INDICATEUR Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
EN VENTE PARTOUT
Couverture rouge
Lyon Belge, Tramways de Lille

L'ESCROC FOUCAUD RODE DANS LA RÉGION

Il a fait deux nouvelles dupes à la Motte-aux-Bois, près d'Hazebrouck et aux environs de Lille

Alexandre Foucaud, l'escroc récidiviste, n'est pas inconnu pour nos lecteurs. Ils savent, par les relations de ses nombreux exploits, avec quelle maîtrise, quelle force, et surtout quelle audace cet individu exploite les circonstances les plus diverses afin de soustraire à son prochain des sommes le plus souvent importantes.

En termes policiers, Foucaud est un « cheval de retour », bien connu de la police et de la justice. Il collectionne, d'ailleurs, les condamnations pour escroquerie.

Dernièrement, deux personnes habitant la région du Nord ont encore été victimes de l'habile escroc. On reconnaîtra la « méthode de travail » de Foucaud dans les faits relatés plus loin et intéressant les régions d'**Hazebrouck** et de **Lille**.

Une fermière dupée à La Motte-aux-Bois

En octobre dernier, alors que Mme Thiertant, fermière à la **Motte-aux-Bois**, près d'**Hazebrouck**, vaquait chez elle à ses quotidiennes occupations, un monsieur se présenta à elle. Il était correctement vêtu et portait à la boutonnière le ruban rouge de la Légion d'honneur.

— Je suis commissaire de police mobile, dit-il, et envoyé par le Parquet de Lille au sujet du portefeuille que vous avez oublié chez un mercier de Lille, lors de votre dernière visite en cette ville.

— Ce portefeuille contenait 1.180 fr., n'est-ce pas ? et vous n'avez pas récupéré entièrement cette somme. »

Sur la réponse affirmative de la fermière, le monsieur décoré, de qui Mme Thiertant ne se méfiait nullement, la persuada de se porter partie civile afin qu'il fut procédé à une enquête devant aboutir à la restitution de la somme disparue.

Absolument confiante, Mme Thiertant vit son visiteur sortir de sa poche une feuille de papier timbré et rédiger une plainte avec constitution de partie civile. Après quoi... elle lui remit une somme de 1.200 fr. qu'il lui réclamait.

Alexandre FOUCAUD

Quelques semaines s'écoulèrent et la fermière ne reçut aucune convocation et n'entendit plus, en aucune façon, parler de sa plainte. Justement inquiète elle porta une nouvelle plainte, mais cette fois au Parquet d'**Hazebrouck**.

Le Parquet, à la suite d'une enquête négative effectuée par les autorités locales, chargea la 2e brigade de P. M. de Lille d'identifier l'escroc.

M. Ucciani, commissaire divisionnaire, mit l'affaire entre les mains de M. Perrin, inspecteur de P. M. Celui-ci, à la façon d'agir de l'escroc, acquit la quasi-certitude qu'il s'agissait d'un nouvel exploit de Alexandre Foucaud, née en 1901, à Saint-Cyr-en-Palmendais. Une photographie de cet individu fut envoyée au juge d'instruction hazebrouckois, qui la fit voir à Mme Thiertant et à diverses personnes qui avaient vu le faux commissaire. Tous reconnurent formellement Foucaud.

D'actives recherches furent entreprises qui n'ont encore abouti à rien.

Un coup audacieux et habile dans la région de Lille

Il y a quelques jours, le Parquet de Lille transmit à M. Ucciani une nouvelle plainte pour escroquerie, dont la victime est une personne habitant la région de **Lille**.

Cette personne, qui avait été condamnée à une amende, reçut, en juillet dernier, la visite d'un monsieur présentant bien et qui se dit receveur principal au bureau des amendes de la cour d'appel de Douai. Il exigea qu'il lui fut versé immédiatement le montant de l'amende, soit trois mille francs environ.

La personne qui n'avait sur elle que mille francs, les remit immédiatement. Le lendemain, le même personnage se présenta et, avec un ton qui n'admettait pas de réplique, réclama le reliquat de l'amende. Sur objection de la personne qui n'avait plus d'argent, il menaça d'aller chercher les gendarmes si les deux mille francs ne lui étaient pas remis immédiatement.

Intimidée et très ennuyée, la personne se rendit chez sa voisine, se fit prêter la somme et la remit au soi-disant receveur. En échange, il lui fut donné un papier timbré formant reçu, au nom de P. Le Clercq, huissier, audiencier à la Cour d'Appel de Douai, avec cachets « ad hoc ».

Quelques temps après, un vrai receveur vint réclamer les trois mille francs. La personne comprit alors qu'elle avait été dupée par un escroc et porta la plainte que l'on sait.

M. l'inspecteur Perrin présenta au plaignant et à sa femme quinze photographies, dont une de Foucaud qui fut immédiatement désignée.

L'habile escroc est très activement recherché, mais les policiers lillois ne suivent, jusqu'aujourd'hui, aucune piste sérieuse. Foucaud est extrêmement fin et comme il « travaille » seul, il n'attire pas l'attention et sa découverte est chose délicate et peu aisée.

FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS DU NORD

La Confédération des Anciens Combattants a tenu un important conseil national à Paris.

La Fédération des Combattants du Nord y était représentée par une importante délégation composée de Me Maurice Olivier, président ; Florimond Dufour, secrétaire général ; Aimé Boudaert, vice-président et président du Groupement départemental de l'U.N.C. ; Leblond, vice-président ; Tiberghien, Tassard, Bagon, vices-présidents ; Rachez, secrétaire-adjoint ; Robyn, président de la Fraternelle de Roubaix ; Parenty, président du Douaisis ; Prosper Fontaine à Denain, administrateur.

Les Anciens Combattants ont affirmé une fois de plus leur volonté de ne pas laisser atteindre la génération du Feu, qui représente la plus grande force morale du pays.

Devant les attaques dont elle est actuellement l'objet, elle montre sa volonté d'être respectée, mais aussi de remplir ses devoirs et de maintenir ses droits.

Un ordre du jour dans ce sens a été adopté à l'unanimité.

L'OUVERTURE DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA CAISSE PRIMAIRE DÉPARTEMENTALE D'ASSURANCES SOCIALES DU NORD A LILLE

C'est hier matin que se sont ouverts à *Lille*, à proximité de la Gare, 11, Parvis Saint-Maurice, les nouveaux locaux de la Caisse primaire départementale d'assurances sociales, qui était installée, jusqu'à présent, 18, rue de Toul.

Nous nous sommes rendus hier dans les nouveaux locaux du vaste immeuble où nous avons rencontré M. Fauconneau, le Directeur-adjoint de la Caisse départementale.

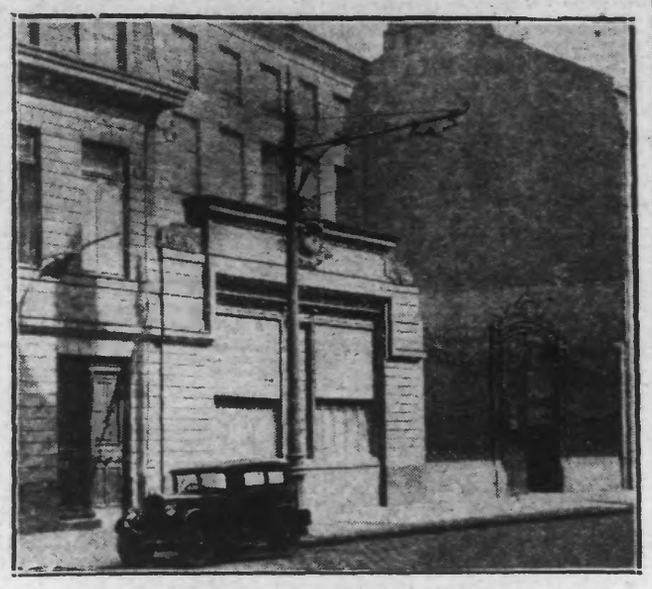

La façade du nouvel immeuble de la Caisse primaire d'Assurances Sociales 11, Parvis Saint-Maurice

Très aimablement, il s'est mis à notre entière disposition pour nous donner tous renseignements et nous a fait visiter l'immeuble.

L'ancien immeuble, qui abritait la Caisse départementale étant situé à l'écart, les moyens de communications étaient assez réduits et, d'autre part, le local s'avérait nettement insuffisant pour le bon fonctionnement des multiples rouages de cette vaste organisation.

Le nouvel immeuble est situé à l'emplacement du cinéma dont les Lillois se souviennent bien, qui fut fermé quelques années après guerre et est resté inoccupé jusqu'à ce jour. A proximité de la gare, en plein centre de la ville, la nouvelle installation est parfaite.

Au rez-de-chaussée sont installés les différents services : maladie, maternité, caisse et contrôle médical. Par le côté, une cour d'honneur donne sur le parvis.

Au premier étage, on trouve les services et la direction, secrétariat et rédaction. Au deuxième étage, la comptabilite et au troisième, le classement et le contrôle. Le sous-sol est réservé aux archives. Au rez-de-chaussée, un hall immense abrite 17 guichets.

Place nette a été faite, 18, rue de Toul, dans le courant de la journée de dimanche. Hier lundi, tous les services étaient installés 11, Parvis St-Maurice, et fonctionnaient normalement.

Les affiliés de la Caisse apprendront avec plaisir cette installation qui leur évitera désormais tous déplacements inutiles.

Nous reviendrons ultérieurement sur l'aménagement et la distribution de la Caisse, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux, qui aura lieu le 20 décembre.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléph. 3.51) Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

APRÈS L'INCENDIE DE LA RUE DU CHEMIN DE FER

En détails, nous avons relaté, dans notre édition d'hier, le grave incendie qui se déclara dimanche, à 18 h. 15, dans les magasins et habitation de M. André Pronvost, négociant en tissus, 51, rue du Chemin-de-Fer. On sait que le sinistre causa près d'un million de dégâts tant en ce qui concerne les marchandises dont il ne reste plus rien, qu'aux mobilier et bâtiment qui ont été dévorés ou réduits par les flammes, ainsi qu'aux propriétés voisines.

Grâce à la prompte intervention des pompiers, sous les ordres de M. le lieutenant Crépin, le foyer fut bientôt localisé et, après quelques heures de lutte, tout danger d'extension était conjuré. Néanmoins, un piquet fut laissé sur les lieux et, jusque lundi après-midi, inondèrent copieusement les décombres fumants.

Nous avons annoncé qu'au cours des travaux d'extinction, le sapeur-pompier Jules Dessaint fut blessé à la main droite et, M. le docteur Delmas, qui lui prodigua les premiers soins, constata qu'un doigt était fracturé.

Au cours de la journée d'hier, le pompier Arthur Bulcourt, en procédant aux dernières manœuvres de combat contre le fléau, fit une chute dans la cave de l'immeuble. Souffrant du pied gauche, il fallut faire appel à M. le docteur Delelis qui releva une luxation du pied. L'état des deux victimes ne présente aucun caractère de gravité.

L'enquête continue afin d'établir les causes exactes de ce sinistre.

Halle Flipo: 1/2 k. café 7.50, gruyère 6 fr.

LA CAMPAGNE ANTITUBERCULEUSE A ÉTÉ OUVERTE HIER

M. LE DOCTEUR AUGUSTE A FAIT UNE CAUSERIE TRES INTERESSANTE A CE SUJET

Suivant la tradition, la campagne antituberculeuse s'est ouverte, hier lundi, à 18 h., par une réunion des représentants des sociétés locales, qui s'est tenue à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Kléber Sory, adjoint au maire, qu'entouraient MM. Dussaussoy, chef de division à la préfecture ; le docteur Viellebent, inspecteur départemental de l'hygiène ; les professeurs Lgrand et Auguste, de la Faculté de médecine de Lille ; Rivière, directeur du bureau de l'hygiène ; Duhamel, secrétaire général de la mairie de Roubaix, et son adjoint, M. Pluquet.

Une communication fut faite, à l'ouverture de la séance, par M. Paul Michaux, qui remit, au nom des « Amis de Roubaix », société qu'il préside, une somme de mille francs provenant de la vente de billets de tombola à la « Journée Roubaisienne », ainsi que d'une souscription des A. de R.

La parole fut alors donnée à M. le professeur Auguste, qui, avec une grande facilité d'élocution, développa, d'une façon aussi claire qu'attachante, la thèse que la lutte antituberculeuse coûte cher, plus que la lutte contre les autres fléaux sociaux.

Cette lutte se résume, en somme, à une offensive contre le baccile de Koch, dont le refuge préféré est l'organisme de l'homme et des animaux. Tout en cherchant à le guérir, il faut empêcher le malade de contaminer tous ceux qui sont en contact avec lui. Ici, on se heurte à une grosse difficulté. C'est que, contrairement à ce qui se passe avec la syphilis, la médecine ne possède pas d'arme efficace pour lutter directement contre ce fléau. Une autre difficulté réside dans la longue durée pendant laquelle le tuberculeux, dont la maladie est chronique reste contagieux. Il peut l'être un demi-siècle.

Impossible, pour beaucoup de raisons, d'isoler plusieurs milliers de tuberculeux, comme on le fit pour la lutte contre la lèpre. Il faudra donc agir par persuasion, par l'éducation. C'est la tâche du dispensaire, qui est véritablement la cellule de base de l'armement antituberculeux.

Malheureusement, la France manque de sana et d'hôpitaux organisés pour soigner les malades. A ce point de vue, la ville de Roubaix, qui possède un pavillon de cure dirigé par M. le docteur Legrand, est plus favorisé que Lille. M. le professeur Auguste poursuit son exposé en montrant ce qu'on peut faire pour empêcher les jeunes enfants de contracter cette terrible maladie : placement en préventorium ou à la campagne par l'œuvre « Granchet ».

Dispensaires, laboratoires, preventoria, sanatoria, infirmières visiteuses, cela coûte très cher, annonça-t-il. Mais c'est de l'argent bien placé et, déjà, on voit s'amorcer un mouvement de régression de la tuberculose qui ira en s'accentuant grâce aux campagnes antituberculeuses.

Cette conclusion fut saluée d'applaudissements, et M. Sory se fit l'interprète de l'assemblée pour remercier le conférencier de son remarquable et convaincant exposé. Il félicita également l'infatigable propagandiste du timbre antituberculeux, M. Noël Liévens, président du Comité des commerçants de l'Epeule. Rappelons que notre concitoyen a obtenu la médaille de bronze de la lutte antituberculeuse.

La séance se termina par la répartition des timbres antituberculeux entre les personnes présentes.

SANS CONCURRENCE.— Salon cuir, composé de 1 divan-lit, 2 abattants, 2 fauteuils confortables, 1 pouf rond, les 4 pièces : 1.455 fr., à
l'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Une collision s'est produite vers 18 h., face au numéro 28 de la rue St-Vincent-de-Paul. Un cycliste, M. Wazic Guniba, 32 ans, manœuvre, domicilié 2, rue Racine, a été tamponné et renversé sur la chaussée par l'automobile que pilotait M. Augustin Fouan, 34 ans, industriel, demeurant 154, rue de Lille, à Tourcoing.

Par un heureux hasard, le cycliste ne fut pas touché, mais sa machine a été sérieusement endommagée. Afin d'établir à qui incombent les responsabilités de cet accident, M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE

Pour avoir piloté une voiture automobile dépourvue d'éclairage à l'avant et à l'arrière, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Paul Avot, 21 ans, étudiant, domicilié 26, boulevard Vauban, à Lille.

DÉGUSTEZ TOUS LA
PERLE MEYERBEER 5e 5
qualité incomparable et inimitable
AVEC RISTOURNES

UN DEUIL CHEZ LES PÊCHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING

Tous les pêcheurs et amis du Syndicat de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons seront vivement peinés d'apprendre la mort de leur ami et dévoué défenseur, M. Léon Yager, décédé dimanche 27 courant, en son domicile, 32, rue Hollebeck (villa des Bouvreuils), Linkebeeck, près Bruxelles (Belgique).

Le défunt était originaire de Solesmes. Il était officier du Mérite agricole et fut sous-chef de section au service de la voirie de la ville de Roubaix. M. Yager avait pris sa retraite en 1922, et, depuis ce temps, il s'occupait spécialement de pisciculture de truites dites « arc-en-ciel », dans son superbe établissement de Linkebeeck.

Nombreux sont les Roubaisiens qui eurent l'occasion de visiter ce superbe établissement, où M. Yager les recevait avec plaisir. Il n'avait pas oublié ses amis pêcheurs de Roubaix et chaque année, lors de la réunion du Syndicat, il venait agrémenter cette assemblée d'une causerie aussi amusante qu'instructive, qu'il faisait avec une verve qui lui était toute particulière.

Ses funérailles seront célébrées demain mercredi matin, à Linkebeeck.

LA SAINTE-CÉCILE

A l'Harmonie du Moulin

A l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Harmonie du Moulin s'est fait entendre au cours de la Messe de 11 h. 30 en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste.

Remarquablement dirigée par son excellent chef M. Julien Colin, les musiciens de l'Harmonie du Moulin ont exécuté d'impeccable manière les « Trois Grâces », ouverture de Cornez ; « Aux Morts pour la Patrie », andante de Julien Colin et « Britannicus », ouverture de A. Scassola.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la Société est allée exécuter une aubade devant l'habitation de son président d'honneur M. Ernest Masurel, Avenue Gustave Delory.

A 14 heures, sous la présidence de M. Ernest Roussel, qu'entouraient MM. Gille, président honoraire ; Blanquart, vice-président ; Bataille, Vanherpe, conseillers municipaux ; Colin et Vanherpe, chef et sous-chef, le banquet traditionnel fut servi.

Au dessert, M. **Gille** a remercié M. Masurel de sa générosité constante, qui a tant fait pour l'Harmonie du Moulin. Il exprima encore sa gratitude envers l'administration municipale et eut un mot aimable pour chacun des invités.

M. **Masurel** prit plaisir à féliciter les musiciens pour leur belle exécution du matin et il les assura de son plus entier dévouement.

A la Concordia Harmonie

Après une audition donnée à midi en l'Eglise Sainte-Elisabeth, et qui souligna, une fois de plus, la valeur de la société et l'excellente direction de son chef, M. Laurence, un banquet réunit à 15 heures, rue de Lannoy, 175 bis, tous les musiciens.

M. Fernand Debuigne, président, était entouré de MM. Verbeurgt, adjoint au maire ; P. Meillassous, vice-président d'honneur ; Delsart et Nys, vice-présidents ; Eugène Laurence, directeur ; Verdonck, sous-chef ; M. Catrice, trésorier et Martinage, secrétaire.

Au dessert, MM. **Delsart** et **Debuigne** remercièrent les invités et félicitèrent les sociétaires de leurs efforts et de la beauté de leurs auditions de Sainte-Cécile.

M. **Verbeurgt** prit la parole au nom de la municipalité et **M. Laurence** rendit hommage à l'activité du président et de la Commission.

M. **Debuigne** remit une gerbe de fleurs à M. Verdonck, qui compte vingt années de sociétariat, et des corbeilles à MM. Martinage et Catrice, dont le dévouement et l'activité sont appréciés de tous.

Deux médailles de trente ans de présence furent ensuite épinglées sur la poitrine de MM. Gérard Apretz et Florimond Mullier.

M. **Meillassous** tira la conclusion d'une journée parfaite à tous points de vue, et la soirée se termina par un bal fort réussi.

ST-ELOI — STE-BARBE — ST-NICOLAS
Voyez notre étalage spécial pour cadeaux. Vous y distinguerez les merveilleux modèles **EVERSHARP** dont la gamme des prix — depuis frs 25.00 — permet à chacun de choisir à son gré.
à côté du « Gant Perrin »
(pas de confusion possible)
LILLE — 78, Rue Nationale, 78 — LILLE
LA MAISON DU PORTE-PLUME
1371

CHEZ LES CONTRIBUABLES ROUBAISIENS

On nous communique :

« Le Conseil d'administration du Syndicat des Contribuables de Roubaix et environs, a tenu vendredi soir une importante réunion à son siège, 12, place de la Gare.

» Le Comité remercie les nombreuses personnes qui ont bien voulu s'inscrire comme adhérents et leur demande de bien vouloir faire de la propagande parmi leurs parents et amis.

» Plusieurs protestations contre la nouvelle taxe municipale du revenu net des propriétés bâties et le plan d'aménagement et d'embellissement de Roubaix, ont été examinées.

» Le Président a souligné la place importante acquise depuis trois mois par la Fédération Nationale des Syndicats de Contribuables ; des devoirs et responsabilités qu'elle assume en raison des circonstances et de la faiblesse du gouvernement à pratiquer de véritables économies.

» Rappelons que le 4e Congrès des Contribuables, tenu le mois dernier, a préparé les bases d'une résistance sérieuse et envisagé la grève de l'impôt.

» Enfin, le Syndicat comprend parfaitement la nécessité de réprimer les fraudes commises au préjudice du Trésor, à condition bien entendu que cette répression ne dégénère pas en inquisition, et que cela ne devrait pas frapper les petits et moyens contribuables qui vivent actuellement sous une véritable terreur fiscale.

ANCIENS DE LA RUHR ET DE LA RHÉNANIE

Dimanche à 10 h., a eu lieu la réunion mensuelle devant une nombreuse assistance. M. Bodel, délégué fédéral, avait tenu à y assister avec une délégation de la section de Lille, ainsi que quelques membres de la nouvelle sous-section d'Hem.

M. Caillebout donna des renseignements d'ordre intérieur : mutualité, souper annuel du 10 décembre. Dernier délai d'inscription audit souper lors de la permanence du 5 décembre à 18 h. 30.

M. Bodel félicita la section de Roubaix de sa marche ascendante et souhaita la prospérité de la section qui grandit de jour en jour.

Une délégation se rendit ensuite au Monument aux Morts de Roubaix, déposer une gerbe de fleurs décorée aux couleurs tricolores.

UNE SEMAINE RÉCLAME A L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Comme au début de cette année, l'Union des Commerçants du Centre organise, du 7 au 15 janvier une grande « Semaine Réclame ». Chaque commerçant de cette si vivante association offrira à de prix sensationnels un article sacrifié ; des rabais intéressants seront consentis à tous les rayons.

C'est, en somme, une bradrie d'hiver qui durera une semaine et dont tous voudront profiter ; le succès de cette réclame 1932 est de bon augure pour celle de 1933.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS DES 165e et 351e R.I.

Les Anciens de ces deux régiments se sont réunis dimanche à 11 h. au siège, café Vanoost, 87, Grande-Rue. Le président, M. Denève, étant empêché, M. Henri Cocheteux, ayant à ses côtés MM. L. Ballois, secrétaire, et Henri Lambrecq, trésorier, ouvrit la séance. Il remercia tous les anciens ayant participé aux différentes cérémonies dont furent marquées les fêtes de la section de Lille. Puis, soulignant l'essor constant du groupement, il invita les membres à continuer le recrutement des adhérents.

Le Banquet est fixé au dimanche 11 décembre à 13 heures. Tous les anciens y sont invités.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté. Puis M. Ballois remercia les présents de leur participation nombreuse au meeting des A.C. et adressa les félicitations de la société à M. Gibon, président du dit Cartel, pour le dévouement qu'il apporte à la cause qu'il défend avec tant d'énergie. Invités. Les inscription seront reçues au siège jusqu'au vendredi 9 décembre.

NONI au CASINO DE ROUBAIX
Par suite d'une entente entre M. Pico et M. Noni ; vue la crise actuelle qui frappe le Nord, et afin que les Roubaisiens puissent voir Noni et toute sa troupe, il vient donc d'être décidé que les prix des places seront les suivants :
Galeries faces et côtés : 5 fr. ; Premières côtés et faces : 8 fr. ; Réservées 10 fr. ; Loges : 13 fr. Donc à partir d'aujourd'hui, en matinée et soirée ; Mercredi, soirée ; jeudi, matinée et soirée, seront les 5 dernières représentations de « Noni ». Retenez vos places à l'avance.

LES OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Au cours de la période du 21 au 26 novembre, les opérations suivantes ont été enregistrées :

Roubaix. — Versements : Mardi, 157 ; 16 rouv. liv. : 363.604 fr. — Mercredi, 123 ; 20 n. l. ; 173.352 fr. — Jeudi, 138 ; 9 n. l. ; 320.807 fr. — Vendredi, 93 ; 8 n. l. ; 218.370 fr. — Samedi, 160 ; 10 n. l. ; 169.928 fr. — Dimanche, 151 ; 17 n. l. ; 228.428 fr.

— Remboursements : Mardi, 138 ; 296.092 fr. 12 — Mercredi, 77 ; 141.601 fr. 38 — Jeudi, 97 ; 266.080 fr. 85 — Vendredi, 69 ; 136.356 fr. 61 — Samedi, 114 ; 266.385 fr. 10 — Dimanche, 80 ; 197.147 fr. 16.

Lannoy. — Versements : 13 ; 11.830 fr. Remboursem. : 1 : 1.000 fr.

Croix. — Versem. : 12 : 60.049 fr. — Remboursem. : 2 : 656 fr. 48.

Wattrelos. — Versem. : 15 ; 1 n. l. ; 40.515 fr. — Remboursem. : 4 : 7.700 fr.

Totaux. — Versem. : 871 ; 81 n. l. ; 1.568.443 fr. — Remboursem. : 583 ; 1 million 315.021 fr. 40.

Administrateurs du mois d'octobre

A Roubaix : MM. Raumart, Doclin, Dhaenlin, Desruelles, Derville.
A Lannoy : M. L. Deffrennes.
A Croix : M. R. Houzet.
A Wattrelos : M. Ch. Malfilatre.

Ne vous grattez jamais

N'aggravez pas le mal en vous grattant mais achetez aujourd'hui même une boîte de Pommade Cadum chez votre Pharmacien. Vous obtiendrez un soulagement immédiat et la guérison sera rapide. La Pommade Cadum est souveraine contre l'eczéma, boutons, dartres, gale, éruptions, gerçures, écorchures, urticaire, hémorroïdes, croûtes, teigne, coupures, plaies, etc.

Sociétés et Comités

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi, répétition générale à 19 h. 30 au local.

SYMPHONIE LEON MARLOT ET LINNE. — Ce soir mardi à 19 h. 30, répétition générale. Présence indispensable. Dernière répétition avant le concert de dimanche 4 décembre dans la salle des fêtes, rue Ingres.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale.

MELOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir mardi, répétition générale à 20 h., au siège, 83, rue du Collège pour l'exécution de Ste-Cécile du 11 décembre.

CHORALE DU FONTENOY. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale. Dernières instructions pour la Fête Sainte-Cécile de dimanche prochain.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE TIR DE L'AMICALE DES ARTS

L'œuvre de